

# GC'2015

## Cachan

### 18 et 19 mars 2015



## Contrat de réservation d'un emplacement à l'exposition technique

A retourner au secrétariat de l'AFGC, avant le 6 mars, accompagné du règlement  
**AFGC – 15, rue de la Fontaine au Roi - 75127 PARIS Cedex 11**

Contact : Nadjet BERRAHOU    Tel : 01 44 58 24 70    E-Mail : [afgc@enpc.fr](mailto:afgc@enpc.fr)

### Inscription

Raison sociale de la Société .....

Nom du signataire ..... Prénom.....

Qualité du signataire .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville ..... Pays .....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

Secteur d'activités .....

Responsable du stand ..... tel. Portable .....

**L'inscription aux Journées GC'2015 est gratuite pour le responsable du stand**

### Paieiment

L'AFGC, organisateur de la manifestation, met à la disposition de l'exposant une table dans le hall, devant l'Amphithéâtre, le mercredi 18 mars toute la journée et le jeudi 19 mars matin, pour un montant de 1080.00 € TTC (TVA 20% incluse).

➤ Chèque à l'ordre de l'AFGC

➤ Virement au compte AFGC (hors éventuels frais bancaires) :

**RIB : BNP PARIBAS 30004 00066 00010003793 67**

**BIC : BNPAFRPPMAS**

En cas de paiement par virement bancaire, préciser la référence "GC'2015" et joindre au présent contrat une copie de l'ordre de virement.

**Contrat de réservation établi en 2 exemplaires, dont un exemplaire doit être retourné signé au secrétariat de l'AFGC, accompagné du règlement de la facture ci jointe.**

Pour l'Organisateur

Pour l'Exposant

## **ANNEXE**

### **Installation de l'exposition**

Les exposants pourront approvisionner leurs documents et préparer l'emplacement qui leur est réservé le mardi 17 mars entre 15h00 et 18h00 ou le mercredi 18 mars entre 7h30 et 8h30. L'espace « Exposition Technique » devra être libéré le jeudi 19 mars avant 13h00.

L'accès en voiture à l'ESTP se fait au 28, avenue du Président Wilson, 94234 CACHAN et des parkings sont disponibles à l'intérieur du campus.

### **Prix de mise à disposition**

Le prix de mise à disposition d'un emplacement est de 1080.00 € TTC (TVA 20% incluse) pour la durée de la manifestation.

La participation à cette exposition technique ouvre droit à l'inscription gratuite aux journées GC'2015 pour une personne (accès à l'ensemble des conférences, textes complets des conférences, déjeuners, pauses café, soirée privée au Musée de l'Armée et transferts en car (en soirée et visites techniques).

### **Règlement**

Le présent contrat a été établi en deux exemplaires.

Après les avoir revêtus de sa signature, l'Exposant devra retourner un de ces exemplaires à l'adresse suivante :

**AFGC**  
**15, rue de la Fontaine au Roi**  
**75127 – PARIS Cedex 11**

avant le 6 mars 2015, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de **l'AFGC**.

### **Assurances**

Les exposants sont tenus de prendre les assurances qui les couvrent en responsabilité civile et vis-à-vis des dégradations qui pourraient résulter de l'exposition de leur matériel et des vols éventuels.

Ils devront en outre se conformer aux obligations des règlements de sécurité de l'établissement où se déroulent les journées techniques.

A titre d'information, il est précisé :

- Que l'AFGC a pris une assurance de responsabilité générale couvrant les risques liés à son rôle d'Organisateur de la manifestation.
- Que l'ESTP assure un gardiennage normal de ses locaux pendant ses heures d'ouverture.

### **Annulation**

En cas d'annulation de la manifestation par l'Organisateur, il sera reversé à l'Exposant une somme égale à 80% du montant réglé.

En cas d'annulation par l'Exposant avant le 10 mars 2015, une somme égale à 50% du montant réglé lui sera reversée.

En cas d'annulation par l'Exposant après le 10 mars 2015, celui-ci ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.